CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E3459** **VALABLE JUSQU'AU** **21/06/2027**

ÉDITÉ LE 21/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 70 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SETE

Siret : 452 904 196 00022

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9251251

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 5282849104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 5282849104

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : AJ BATI SOL

Sigle : AJ BATI SOL

RUE ISAAC NEWTON
MAS DE KLE II
34110 FRONTIGNAN

Téléphone : 04 67 48 62 74 **Fax :**

Portable : 06 11 59 35 49

Responsabilité légale :
ANTONI GEORGES GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet : http://ajbatisol.com

E-mail : contact@ajbatisol.com

Effectif moyen : 21 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 565 456 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2151	Dallage courant (Technicité courante)	16	19/02/2026
2153 PROB	Dallage à usage industriel (Technicité supérieure)		15/05/2025
2163	Dallages et dalles béton ciré		02/06/2023
6261	Chapes	3	19/02/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/04/2026 16:18

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025